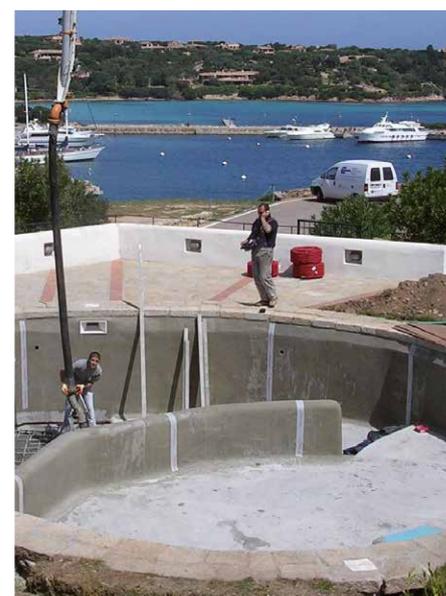
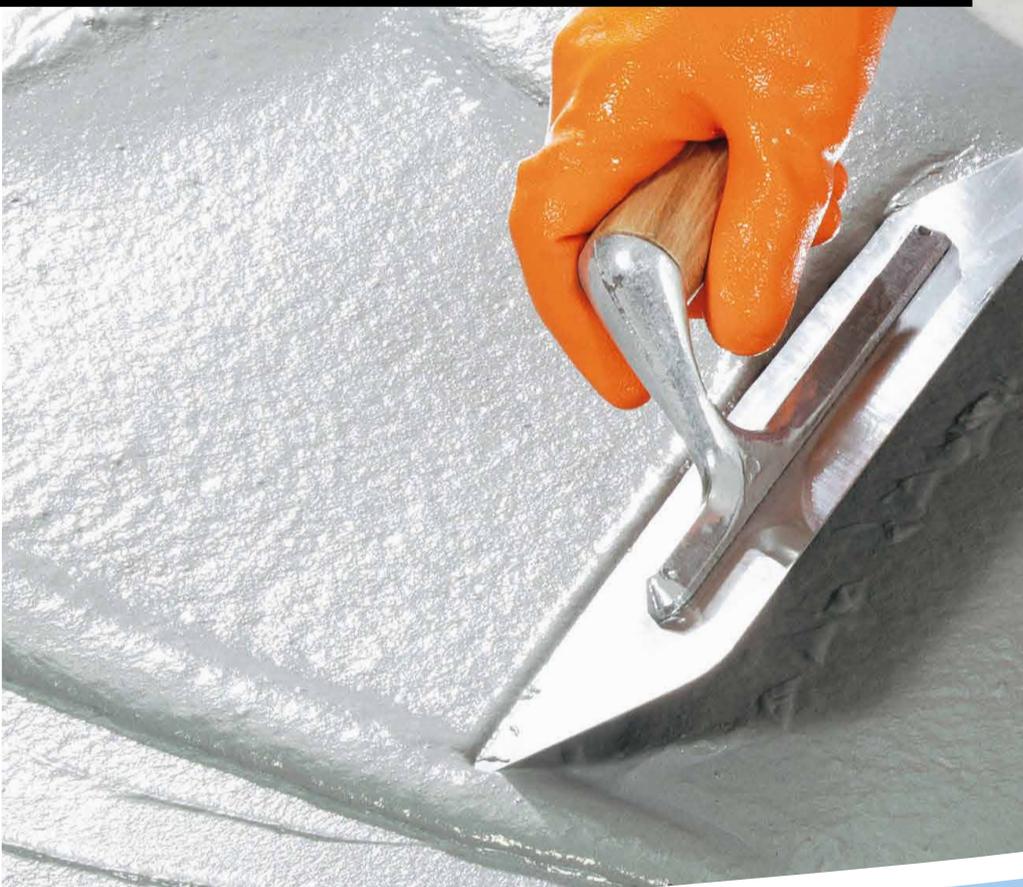


rasolastik-plus

01/25 240



RASOLASTIK-PLUS

Mortier de ragréage à deux composants élastique imperméabilisant pour piscines, terrasses et balcons avant la pose de céramique.

imperméabilisants

TECHNOKOLLA®

A SIKA BRAND



5-35°C

Lisse

4 mm

rasolastik-plus



ASPECT

Comp. A : poudre grise.

Comp. B : liquide blanc.

CONSERVATION

12 mois à l'abri de l'humidité et du gel.

DOMAINES D'APPLICATION

- Imperméabilisation des sols et des murs de : piscines, salle de bains, douches ou pièces soumises à forte humidité avant la pose de revêtements céramiques.
- Imperméabilisation de terrasses et balcons avant la pose de céramique conformément aux prestations de la classe CMO2P de la norme EN 14891:2012. Particulièrement indiqué sur les revêtements de sols surélevés.
- Reprise de l'imperméabilité d'anciennes terrasses sans démolir le carrelage existant.
- Revêtement de protection souple et anti-carbonatation des surfaces en béton. Contre les effets des sels décongelants, des actions du gel-dégel et de l'anhydride carbonique, pour l'amélioration de la durabilité;
- Imperméabilisation et protection des structures hydrauliques comme les bassins, réservoirs, piscines, tuyauteries en béton, cuves et canaux;

SUPPORTS

Enduits de ciment, mortiers bâtards, ciment, béton, céramique, plaque de plâtre cartonné, et bois marine peuvent être traités avec RASOLASTIK-PLUS.

NATURE DU PRODUIT

Le Comp. A est constitué de ciments à haute résistance, de charges minérales sélectionnées, de fibres synthétiques et d'adjuvants spécifiques. Le comp. B se compose de copolymères de nature organique en phase aqueuse et d'additifs spécifiques. Pour plus de renseignements, demandez la fiche de sécurité au bureau technique.

CONSOMMATION

~ 1,8 kg/m² par mm d'épaisseur

OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES DE POSE

Il est très important de s'assurer qu'il n'y a pas de remontées d'humidité sur les murs. Dans ce cas l'application de RASOLASTIK-PLUS ne sera possible qu'après avoir éliminé la cause de la présence d'eau et les efflorescences salines éventuelles. Le substrat doit avoir bien séché, sa structure doit être solide et son dimensionnement stable. Dépouvu de poussière, coulis, décoffrants, revêtements, traitements de surface, saleté, matière qui se détache, contaminants superficiels (tels que de l'huile, de la graisse, etc.) et les efflorescences. Le substrat doit être pré-traité par des techniques adéquates

imperméabilisants



ACCESSOIRES



437299

Bandella RL 80 S



437337

Bandella RL 120

de préparation mécanique, tel que le lavage à l'eau haute pression (400 bar) ou le sablage, afin d'éliminer toute trace des revêtements précédents et d'autre matière qui pourrait gêner l'adhésion. La poussière qui pourrait être présente doit être éliminée avant l'application (par ex. par aspiration). Si nécessaire, rétablir la planéité du support à l'aide de mortier à base de béton adéquat.

Les discontinuités des coulées de béton, tuyauteries, points lumière et installations devront être scellées.

SUPPORT	TEMPS MINIMUM D'ATTENTE POUR LA POSE	HUMIDITÉ RÉSIDUELLE MAX %
Chapes en KRONOS	5 jours	6
Chapes de ciment	28 jours	6
Enduits de ciment	3 semaines	5

Dans le cas de supports neufs il est important de connaître exactement la maturation et le taux d'humidité. Dans le tableau ci-dessus sont indiqués les cas les plus fréquents et les maturations correspondantes. Quand les paramètres jours et humidité sont indiqués ensembles, les deux conditions doivent être remplies. Dans le cas de supports vieilliss mais sur lesquels il a plu abondamment, avant l'application il faut attendre que le support soit revenu à une humidité conforme aux valeurs indiquées dans le tableau.

PRÉPARATION DES SUPPORTS

Le support doit être laissé naturellement sec ou humide tel quel. Ne pas mouiller avant l'application. Éviter l'eau stagnante ou la condensation lors de l'application.

Au niveau des joints de contrôle, des angles, des points de contact entre des matériaux de nature différente, la couche d'imperméabilisant doit être impérativement renforcée avec BANDELLA RL 120. La BANDELLA doit être appliqué conformément à la fiche technique correspondante.

PRÉPARATION DU MÉLANGE

Gâcher la poudre (sac de 25 kg) avec le latex (bidon de 8 litres) jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène et sans grumeaux; Il est conseillé d'utiliser une perceuse à basse vitesse (500 t/mn env.). Le mélange ainsi obtenu est immédiatement utilisable. Le mélange à la main est déconseillé, si ce n'est pour de petites quantités de 4 à 5 kg à la fois.

OPÉRATIONS DE POSE

Étaler le produit avec une taloche lisse en acier (américaine) en prenant soin d'écraser le mortier sur le support de manière à garantir un contact parfait, sans oublier que les supports très absorbants ou quand la température dépasse 15°C, ceux-ci devront être mouillés abondamment avec de l'eau pour éviter que le mortier ne brûle et n'adhère pas correctement. Appliquer le produit en deux couches de 1,5 à 2 mm chacune à un intervalle de 3 à 5 h, et dans tous les cas quand la première couche a durci. Pour obtenir une surface lisse, attendre le durcissement complet pour enlever toutes irrégularités de la surface par abrasion. RASOLASTIK-PLUS doit être complètement durci avant d'être revêtu ou mis en contact avec l'eau. Les carreaux de céramiques et les mosaïques vitrifiées peuvent être appliqués sur RASOLASTIK-PLUS avec des colles de classe C2 comme TECHNIKO ou supérieur. Nettoyer les outils et l'équipement à l'eau propre tout de suite après l'utilisation. Le produit durci ne peut être enlevé que mécaniquement. Se conformer aux temps d'attente suivants:

	20°C	10°C
Couverture horizontale avec carreaux	~ 2 jours	~ 7 jours
Couverture verticale avec carreaux	~ 2 jours	~ 3 jours
Peinture émulsion aqueuse	~ 2 jours	~ 3 jours
Immersion dans l'eau	~ 2 jours	~ 7 jours

Les temps d'attente peuvent varier selon l'humidité ambiante et du substrat.

AVERTISSEMENTS ET RECOMMANDATIONS

- Les chapes de ciments lézardées ou fissurées devront être prétraitées
- Protéger le lissage contre la pluie pendant au moins 24/48 heures
- En piscine, pour la pose de céramique sur Rasolastik-plus, afin d'obtenir des performances optimales pour ce type de réalisation, nous conseillons d'utiliser les mortiers-colles: TECHNORAP-2 ou pour la mosaïque en pâte de verre utiliser TECHNOFLEX-2
- l'utilisation de la bande bandella RL 80 S en piscine est déconseillée
- Éviter le contact direct avec l'eau au chlore des piscines ; pour ce faire, poser un revêtement en carrelage
- Eviter l'application et protéger le matériau frais en cas de lumière solaire directe et/ ou de vent fort, ou en cas de pluie imminente
- Le processus de durcissement pourrait être ralenti par la présence d'une forte humidité ambiante, par exemple dans les pièces fermées ou les sous-sols pas suffisamment ventilés. Il est recommandé d'utiliser des dispositifs de ventilation
- Avant le contact avec l'eau potable, vérifier le durcissement complet, en respectant les temps d'attente suggérés. Ensuite, laver soigneusement les surfaces et éliminer l'eau stagnante avant le remplissage
- Avant de recouvrir avec des peintures au solvant, faire des essais préliminaires dans le but de vérifier que le solvant n'influence pas l'intégrité de la couche imperméabilisante
- Le produit ne peut pas être fini à la taloche
- RASOLASTIK-PLUS est perméable à la vapeur d'eau, et il ne constitue pas une barrière à la vapeur des systèmes résineux qui ne laissent pas passer l'air
- Pour les applications à haute température, un prémouillage léger peut être nécessaire
- RASOLASTIK-PLUS n'est pas adapté au trafic automobile. Le trafic piétonne est autorisée uniquement si elle est protégée par des carreaux

Ne pas utiliser directement sur :

- Bitume ou revêtements bitumineux.

Ne pas utiliser :

- Sur les supports soumis au risque de remontées d'humidité.
- Dans des épaisseurs dépassant 4 mm au total.
- Ne rien ajouter au produit qui ne soit prescrit dans cette fiche.

rasolastik-plus

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	VALEUR	PRESCRIPTION	NORME
Poids Spécifique	~ 1,8 kg/litre		
Granulométrie	Dmax: 0,5 mm		
Rapport de mélange	25 kg de poudre avec 8 litres de latex		
Vie en pot à 20°C	~ 60 min		
Résistance à la pression de l'eau – Négative	2,5 bars		UNI 8298/8
Perméabilité au CO ₂	S _D : > 50 m	S _D ≥ 50 m	EN 1062-6
Perméabilité à la vapeur d'eau	S _D : ~1,00 m (Classe I)	Classe I – S _D < 5 m (perméable) Classe II – 5m ≥ S _D ≥ 50 m Classe III – S _D < 5 m (non perm.)	EN ISO 7783
Absorption capillaire et perméabilité à l'eau liquide	~0,005 kg·m ⁻² ·h ^{-0.5}	w < 0,1 kg·m ⁻² ·h ^{-0.5}	EN 1062-3
Compatibilité thermique (immersion dans les sels fondants)	~1,30 N/mm ²	≥ 0,8 N/mm ²	EN13687-1
Force d'adhérence	~1,5 N/mm ²	≥ 0,8 N/mm ²	EN 1542
Capacité de faire pont sur les fissures	~1,25 mm (sans treillis)	Classe A3 (+23°C)	EN 1062-7
Capacité de faire pont sur les fissures	~0,90 mm (sans treillis)	Classe A3 (-10°C)	EN 1062-7
Substances dangereuses (Chrome VI)	< 0,0002%	< 0,0002%	EN 196-10
Réaction au feu	A2	Euroclasse	EN 13501-1

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	MÉTHODE D'ESSAI	RÉSULTATS	PRESCRIPTION	NORME
Imperméable à l'eau (1,5 bars pendant 7 j)	A.7	Aucun passage	Aucun passage	EN 14891:2012
Adhérence initiale à traction	A.6.2	~1,0 MPa	≥ 0,5 MPa	EN 14891:2012
Adhérence à traction après immersion dans l'eau	A.6.3	~0,7 MPa	≥ 0,5 MPa	EN 14891:2012
Adhérence à traction après vieillissement thermique	A.6.5	~1,8 MPa	≥ 0,5 MPa	EN 14891:2012
Adhérence à traction après cycles gel - dégel	A.6.6	~0,6 MPa	> 0,5 MPa	EN 14891:2012
Adhérence à traction après imm. dans l'eau de chaux	A.6.9	~0,7 MPa	≥ 0,5 MPa	EN 14891:2012
Adhérence à traction après immersion dans l'eau chlorée	A.6.7	~0,9 MPa	≥ 0,5 MPa	EN 14891:2012
Résistance à la fissuration condit. standard (+23°C)	A.8.2	≥ 0,75 mm	≥ 0,75 mm	EN 14891:2012
Résistance à la fissuration basses températures (-20°C)	A.8.3	≥ 0,75 mm	≥ 0,75 mm	EN 14891:2012

Valeurs obtenues avec une consommation totale de 5,4 kg/m² en deux couches.

AGRÈMENTS / CERTIFICATIONS

Produit à base de ciment liquide (CM) pour imperméabilisations sous carrelages (collés avec un adhésif de classe C2, selon la EN 12004) et capacité de crack bridging à basses températures (-20°C), indiqué au contact avec l'eau chlorée, conforme aux prescriptions de la EN 14891:2012, classe CMO2P. Conforme à l'appendice ZA Tableau ZA.1 DoP n° 02 07 01 01 002 0 000106 1026. 14891: le laboratoire d'essai notifié Modena Centro Prove S.r.l., N° Lab. 1599 a réalisé les essais initiaux de type sur des échantillons prélevés par le fabricant en accord au Système AVCP Type 3 et a délivré le rapport d'essai N° 20153633.

CAHIER DES CHARGES

Les supports sur lesquels devra être appliqué le revêtement céramique devront être imperméabilisés avec un produit de lissage à base de ciment à gâcher seulement avec de l'eau, type RASOLASTIK-PLUS de TECHNOKOLLA.

Technokolla recommande de prendre vision du document "**notes d'informations**" qui intègre et complète le contenu de cette fiche. Le document est téléchargeable au format pdf sur le site www.technokolla.com.

Les conseils techniques et d'application présents dans les fiches techniques, mais aussi reportés verbalement ou par écrit par notre personnel comme assistance au client, sont le fruit de nos meilleures expériences actuelles. Cependant dans l'impossibilité d'intervenir directement sur les conditions de chantier et sur l'exécution des travaux, ces informations sont fournies sans engagement et par conséquent ne sont contraignantes ni légalement ni en aucune autre façon vis-à-vis des tiers. Ces informations ne dispensent pas l'utilisateur final de sa responsabilité d'essayer nos produits pour vérifier leur aptitude à l'usage prévu. Nous conseillons vivement au client/applicateur d'effectuer les essais préalables des produits Technokolla dans le but d'en vérifier l'aptitude. L'utilisateur final est en outre tenu de vérifier que la présente fiche technique n'est pas dépassée et remplacée par des éditions successives. Pour cela et avant d'utiliser nos produits, nous vous conseillons de télécharger sur notre site www.technokolla.com la version mise à jour de la fiche technique.



A SIKA BRAND

Sika Italia S.p.A.

Siège Social et Administratif:

Via L. Einaudi 6, 20068 Peschiera Borromeo (MI)

Établissement de Sassuolo (MO): Via Radici in Piano 558, CAP 41049

Tel.: +39 0536 809711

Fax: +39 0536 809729

www.technokolla.eu